Chorale du Touvet – Année 2023-2024

*Réunion CA – 7 mars 2024 à 20h30*

Le CA s'est réuni ce jour à 20h au pôle culturel.

**Etaient présents :** Denis Chaboud, Michel Hélin, Jean-Louis Brun, Anne Montenot, Yvette Laforge, Béatrice Henno, Valérie Frank, Aude Moussy, Jean-François Coulon,

Absents : Gilles Repiton Preneuf, Catherine Jourdain, Laurent Emery, Jacqueline Bigotte

Secrétaire de séance : Anne Montenot

**Ordre du jour :**

1. Cotisation choristes extérieurs à la chorale dans le chœur d’hommes I Caprini
2. Concerts en avril/mai 2024
3. Planning des concerts pour l’année 2024/2025
4. Concert à prévoir entre février et mai 2024
5. Questions diverses
6. Cotisation choristes extérieurs à la chorale dans le chœur d’hommes I Caprini

Des hommes de la chorale de La Terrasse vont venir renforcer le chœur d’hommes I Caprini. A priori trois hommes sont intéressés. Aude Moussy pense qu’elle les répartira entre les trois pupitres : une basse, baryton et ténor. Ils vont venir après le spectacle de Queen (23 mars 2024). Nous décidons de ne pas leur faire payer de cotisation pour les trois mois restants. Nous leur laissons un temps d’essai. Pour l’année 2024/2025, la cotisation sera pour eux de 120€ sachant que cela leur donne accès à la fois aux répétitions de I Caprini et de la chorale. Nous rappelons la règle en vigueur à la chorale pour les hommes non extérieurs : ils doivent chanter à la fois à la chorale et dans le chœur I Caprini.

1. Concerts en avril/mai 2024

Aude Moussy souhaiterait que l’on programme un concert en avril/mai. Yvette Laforge nous indique que notre situation financière nous permet d’envisager cette possibilité. Nous avons douze chants à notre répertoire. Il faudrait donc que nous chantions avec une autre chorale pour faire un spectacle complet. Aude Moussy nous indique que la chorale de La Terrasse à un concert le 6 avril 2024 à l’église de Lumbin. Ils ont apprécié de chanter avec nous à Grenoble. Aux dernières nouvelles, les dates définitives des concerts pour la fin de saison sont les suivantes :

* 6 avril 2024 concert à l’église de Lumbin avec la chorale Arc en Ciel
* 15 juin 2024 concert à l’église de Tencin à 15h et I Caprini à Vorrepe à 20h
* 30 juin concert à Saint Marcel les Valences avec la chorale de Roman à 17h

Nous évoquons également la possibilité de chanter dans un EHPAD. Denis Chaboud a contacté celui de Saint Vincent de Mercuze. Il n’a pas reçu de réponse à ce jour. Aude Moussy connaît l’EHPAD de Pontcharra, elle va leur proposer de venir animer une après-midi. Nous pouvons également passer par Catherine Jourdain qui travaille dans le même établissement. Aude pense que l’on peut faire un concert classique et une intervention en EHPAD.

Nous évoquons également la possibilité de chanter pour une association caritative.

1. Planning des concerts pour l’année 2024/2025

La rentrée 2024/2025 se fera le lundi 9 septembre 2024 pour la chorale.

Le 14 décembre, nous chanterons à l’église du Touvet à 16h avec Les Grapashows et à 20h avec d’autres intervenants (le groupe de musique du monde de l’école de cordes du Touvet ou la chorale malgache Antsa dans laquelle chante Rachel Andriatahiry).

Nous prévoyons un concert avec la chorale Coup de Chœur de Chambéry le 15 février au Cheylas puis avec Rock en Chœur soit le 5 avril 2025. Aude Moussy les contacte. Nous pouvons également prévoir une date pour un concert avec la chorale de Theys. Elle nous a indiqué qu’elle fête ses 40 ans et souhaite nous inviter à cette occasion au printemps 2025.

Nous pensons organiser le voyage en Ardèche les 29, 30 et 31 Mai 2025. Nous avons toujours un contact avec la chorale d’Aubenas. Il nous faudra chercher une autre chorale dans cette région. Nous allons faire un chiffrage du coût global de ce voyage comprenant les transports, la restauration et l’hébergement. Nous ferons un sondage auprès des choristes pour savoir qui est intéressé par le voyage après avoir indiqué le montant de la dépense à prévoir. Nous évoquons la possibilité pour les choristes d’étaler le paiement sur plusieurs mois.

Nous planifions un concert le 14 juin 2025.

1. Questions diverses

Anne Montenot a assisté à la réunion organisée pour les associations par la mairie en janvier 2024.

Michel Nolly a présenté le nouveau dossier de subvention. Ils vont être envoyés début février pour un retour en mairie fin avril. Le vote aura lieu en juin et le montant dans le compte des associations en septembre. Le dossier comprend les informations suivantes : identification de l’association, relation avec administration, agrément, relation avec autres associations, appartenance à une fédération, moyen humain, total heures de bénévolat, budget de l’association, contribution en nature, motivation de la demande, projets, nombre de bénévoles/salariés, budget projets, demande d’équipement, besoin en salle. Ce document Cerfa comporte au total 15 pages. Il est disponible en format papier et informatique. Il faut remplir les deux dernières pages même si on ne veut pas de subvention.

Madame le Maire annonce que la salle du Bresson sera en travaux en 2024/2025 ainsi que l’école élémentaire pour une remise aux normes obligatoire sur le plan énergétique. Les travaux à la salle du Bresson vont commencer mi-mai 2024 par tout le travail thermique et l’installation d’une nouvelle chaudière. A ce moment là, c’est tout l’arrière qui sera inaccessible (Dojo, vestiaire, bridge, tennis, cabine d’arbitre et autour de la chaudière). En janvier 2025, la totalité de la salle du Bresson sera inutilisable. La mairie va essayer de trouver des salles de remplacement. Ils nous demandent de lister les manifestations prévues sur cette période.

Cécile Billard a suivi une formation avec une avocate sur le site Associathèque. Ce site gratuit donne des conseils sur la vie associative (création, fonctionnement). Nous pouvons y trouver de multiples guides sur des sujets tels que : l’organisation d’une AG, le contenu des statuts, l’engagement en tant que bénévoles, les PV type prêt à l’emploi, les subventions, la valorisation du bénévolat … Il propose une boîte à outils de 200 documents réalisés par des experts.

Pour terminer la réunion Madame le Maire a souhaité faire un tour de table de toutes les associations pour savoir comment allaient les associations et ce qu’elle avait mis en place au niveau écologie.

Anne Montenot a fait part des difficultés financières de la chorale cette année. Elle a rappelé que lors des 40 ans la chorale avait animé le village pendant deux jours en juin dernier et relancé le jumelage avec la ville de Novska. Nous aurions trouvé normal d’avoir une réponse favorable à notre demande de subvention pour nous aider à financer cet événement. Ce à quoi la mairie a répondu qu’elle avait également des difficultés financières. La mairie nous a proposé de répéter gratuitement au pôle culturel pour nous permettre de réaliser des économies. Aude Moussy fait remarquer que ce n’est pas possible puisqu’ils vont y installer les tapis du judo pendant les travaux de la salle du Bresson.

Plus rien n’étant à l’ordre du jour, la réunion est close à 23h.

Prochaine réunion : jeudi 23 mai 2024